

CLIMAT DE CHANGEMENT, les Laurentides en action! Demande d'accompagnement municipal

Climat de changement est un projet visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et à favoriser la résilience des communautés face aux changements climatiques en outillant les décideurs et acteurs clés régionaux, développant leurs connaissances et favorisant la synergie entre eux. Pour y arriver, le Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides) offre de l'accompagnement aux municipalités et aux MRC de la région.

Toute demande respectant les objectifs de *Climat de changement* sera considérée. La liste à cocher ci-dessous vous aidera à voir si votre demande est recevable:

La demande doit traiter d'au moins un des deux thèmes suivants :

La demande est en lien avec l'adaptation aux impacts des changements climatiques

La demande est en lien avec la réduction des émissions de GES

Au moins un des sous-objectifs ou une des actions suivantes doit être atteint :

La demande permet d'informer et de sensibiliser les élu(e)s, les membres de comités municipaux, la population ou autre

La demande permet d'accompagner les élu(e)s, les gestionnaires ou les professionnel(le)s municipaux

La demande mène à la création d'un document permettant de guider les décisions municipales (ex. plan de réduction des émissions de GES, plan d'adaptation aux impacts des changements climatiques, etc.)

La demande mène à une demande de subvention

La demande mène à la création d'outils «grand public» permettant un passage à l'action

Critères de sélection des demandes (si nécessaire) :

- Pertinence de la demande avec les changements climatiques ou la réduction des émissions de GES
- Impact du projet sur votre communauté ou gravité de l'enjeu
- Arrimage de la demande avec les objectifs de *Climat de changement*
- Possibilité de développer de l'autonomie face à l'action climatique
- Répartition territoriale
- Possibilité de servir de modèle à d'autres municipalités ou MRC

Autres informations importantes :

La demande doit être acheminée à Anne-Sophie Monat à l'adresse a.s.monat@crelaurentides.org au plus tard le 30 avril 2022.

L'accompagnement lié au fonds de *Climat de changement* se terminent le 31 mars 2024. L'accompagnement pourra se poursuivre si nécessaire, mais les modalités du suivi après cette date devront être discutées.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter Anne-Sophie Monat à l'adresse courriel mentionnée précédemment.

Climat de changement est un projet financé par le gouvernement du Canada et octroyé au regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ). Il sera déployé dans les 16 régions administratives du Québec au cours des trois prochaines années.

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier du gouvernement du Canada.
This project was undertaken with the financial support of the Government of Canada.

 **Canada**

1. Coordonnées de la personne contact

Nom:

Titre:

Municipalité ou MRC:

Courriel:

Téléphone:

2. Information sur la demande

Veillez décrire brièvement votre demande, en précisant votre besoin, l'enjeu vécu par votre communauté, pourquoi vous avez besoin de nous pour répondre à ce besoin, l'impact ou les impacts attendu(s) à la suite de la réalisation de votre projet, ou toute autre information pertinente à votre demande.

3. Contribution de votre organisme

Dans l'optique de s'assurer de l'implication de la municipalité ou de la MRC qui sera accompagnée, nous désirons connaître quelle sera votre contribution. Selon votre contexte, cette contribution peut être humaine, financière, ou autre. Notez que la contribution ne fait pas partie des critères de sélection. Il s'agit pour nous de pouvoir planifier les ressources dont nous aurons besoin pour mieux vous accompagner dans la démarche.

4. Autre

Vous pouvez utiliser l'espace ci-dessous si vous avez des informations supplémentaires à nous fournir. Au besoin, vous pouvez également nous faire parvenir un autre document pour compléter ce formulaire.